

Discours nouvelle caserne incendie  
Madame Sonia Larrivée, maire  
St-Louis-du-Ha!-Ha!  
31 juillet 2018

- Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et ministre délégué aux Affaires maritimes
- Madame Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata
- Membres du conseil municipal de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- Monsieur Michael Morin, directeur du Service des incendies
- Représentants des municipalités environnantes,
- Distingués invités, membres de la presse, bienvenue chez nous.

Quelle belle journée.

Aujourd'hui constitue l'aboutissement d'un très important dossier dont j'avais fait une priorité dès mon entrée en fonction en novembre 2013.

Mes conseillers et moi avons alors jugé primordial de prendre un virage responsabilité civile, afin d'assurer la sécurité des 1300 citoyens de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, de ceux de St-Elzéar ainsi que des municipalités environnantes pour lesquelles notre service incendie peut intervenir sur demande.

Il y a cinq ans donc, nous avions trois véhicules d'urgence, mais seulement deux portes de garage et nos 21 pompiers ne disposaient pas de facilités essentielles. Inutile de dire que la situation était loin d'être idéale. Notre caserne ne répondait pas aux normes et n'était pas adéquate pour faire face de manière optimale aux situations d'urgence. Il fallait trouver une solution, mais sans que le compte de taxes des citoyens n'en soit majoré.

Aujourd'hui, mon conseil et moi sommes très heureux du dénouement de ce dossier, travaillé en étroite collaboration avec notre député, le ministre Jean D'Amour.

Notre nouvelle caserne accueille dorénavant les quatre véhicules de la flotte incendie: un camion-citerne autopompe, l'unité d'urgence, une camionnette avec semi-remorque ainsi qu'un véhicule quatre roues avec traineau d'urgence pour nos interventions hors route.

L'ergonomie des lieux profitera grandement à nos sapeurs. En plus des vestiaires pour hommes et femmes, puisque notre service incendie compte maintenant une femme dans ses rangs, on retrouve une cuisine et une salle multifonctionnelle, qui servira entre autres à la coordination et la formation.

Le bâtiment écoénergétique est en partie alimenté par des panneaux solaires et compte des récupérateurs d'énergie. Des améliorations ont aussi été apportées quant à l'alimentation en eau potable, ce qui profitera aussi à notre population.

De plus, notre nouvelle caserne est située à proximité des principaux axes routiers, améliorant ainsi le temps d'intervention. En fait, tout a été pensé pour un rendement optimal à long terme. Nous gagnons en efficacité et en sécurité.

Ce projet est structurant pour tous. Nous pouvons être fiers de ces nouvelles installations, qui profiteront d'abord à nos 21 pompiers, mais aussi à toute notre communauté. Le bâtiment neuf a été érigé par Constructions Maurice Bérubé et Fils, le plus bas soumissionnaire.

Cette réalisation, qui totalise près de 3,6 millions de dollars, n'aurait pu se concrétiser sans un octroi de plus de 2,4 millions \$ du gouvernement provincial.

L'autre beauté de la chose, c'est que le 1,2 million restant a été financé par un emprunt sur 20 ans et sera payé à même les redevances provenant du programme des éoliennes. Le projet n'aura donc aucun impact sur la taxe foncière.

D'ailleurs, depuis 2013, les montants reçus des redevances des éoliennes ont été injectés directement dans le milieu, afin de stimuler le développement économique.

Merci à mes conseillers pour leur appui, de même qu'à notre député-ministre Jean D'Amour et son équipe, pour leur importante collaboration.